



6214-01-001

November 2, 2011

Your file
 Parc éolien aux Iles-de-la-Madeleine
 Our file
 11-2178

Mr. Stéphane Thériault
 Hydro-Québec
 1034 chemin Laverniere
 Cap-aux-Meules, QC
 G4T 1R3

RE: Parc éolien - Iles de la Madeleine, QC (ci-jointe)

Cher M. Thériault,

Nous avons évalué la proposition visée et NAV CANADA a découvert que les trois emplacements causeront les impacts suivants à nos procédures.

Les éoliennes aux 6 emplacements proposés ont un impact très important sur les procédures publiées aux Iles-de-la-Madeleine (CYGR). Les impacts relevés sont les suivants:

- OCC secteur NE: pénétration de 300'.
- Approche RNAV (GNSS) PISTE 25: Toutes les éoliennes sont dans le segment final avec des pénétrations de 120' à 140'.
- Approche VOR PISTE 25: Toutes les éoliennes sont dans le segment final avec des pénétrations de 265' à 275'.
- Approche VOR/DME PISTE 25: Toutes les éoliennes sont dans le segment final avec des pénétrations de 295' à 305'.

Ces éoliennes causeront aussi des impacts adverses suivantes sur les opérations aériennes dans le secteur en question:

- Un impact inacceptable sur les approches IFR de piste 25 en plus de certains corridors de départ et de remontées ,
- des obstacles significatifs pour tous les aéronefs opérant dans ce secteur, et
- une réduction de la sécurité aérienne pour les aéronefs opérant dans cette zone

NAV CANADA s'oppose à ce projet parce qu'il se situe dans une zone trop rapprochée du seuil de la piste 25 et à une distance trop proche de l'axe de la piste. Trois des quatre approches sur la piste 25 sont affectées et les impacts sont inacceptables.

Si vous avez des questions, communiquez avec nous par téléphone au 1-866-577-0247 ou par courriel au landuse@navcanada.ca .

L'évaluation de l'utilisation de terrains de NAV CANADA est valide pour une période de 12 mois. Notre évaluation est limitée à l'incidence de la structure physique proposée sur le système et les aménagements de navigation aérienne. Elle ne constitue pas une approbation ou un permis de Transports Canada, d'Industrie Canada, d'autres ministères fédéraux ou d'une administration provinciale ou municipale de l'utilisation de terrains ou de tout autre organisme de qui une autorisation est requise et ne remplace pas une telle approbation ou un tel permis. Industrie Canada traite les questions de gestion du spectre que votre proposition peut soulever et consulte l'Ingénierie de NAV CANADA au besoin.

Sincèrement,

Paul Pinard
 pour
 David Legault
 Gestionnaire collection des données
 Services d'information aéronautique

cc QUEB-Region Quebec, Transport Canada
 CYGR-ILES-DE-LA-MADELEINE
 Madeleine Ménard, NAV CANADA, Legal and Corporate Services
 Léon Huyberechts, NAV CANADA, Pilote de conception de services
 Jacques Lemire, NAV CANADA, Surveillance Operational Systems Requirements Specialist
 Marcel Pinon, NAV CANADA, Manager, Airspace and Service Requirements